

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2015-30 en date du 12/05/2015 concernant l'aménagement de toilettes publiques dans Le Bourg :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 Mai 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 05 Mai 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

M. Aurore DUFOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	1	14	15	15	0

Présents : MM. FAUCHER Alain, ARMAND Thierry, JACQUET Michel, DUCHEZ Michel, BABAUDOU Pascal, DUBREUIL Marc, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, HARGE Andrée, BERGER Thierry, DUFOUR Aurore, LATOUR Christelle, ALAMARGOT Sylvie, CASTANET Christine.

Représentés : MM. LEBLOIS Jean-Claude procuration à FAUCHER Alain

Le maire expose au Conseil Municipal qu'une étude a été réalisée par l'Agence Technique Départementale pour la transformation de l'ancienne bascule municipale, située dans le Bourg, en toilettes publiques. Il précise que la commune ne possède pas d'équipement de ce type, pourtant indispensable lors de l'organisation de manifestations, de cérémonies, de passage de randonneurs etc...

Le coût d'objectif de l'opération ayant été estimé à 26 280,00 euros TTC, le maire présente un plan de financement établi comme suis et qui prévoit de solliciter une subvention dans le cadre des « travaux divers d'intérêt local répartis par la Commission des Finances du Sénat ».

DEPENSES	
Travaux	14400,00
Honoraires	6000,00
Frais annexes	1500,00
TVA	4380,00
TOTAL TTC	26280,00

RECETTES	
Subvention	10950,00
Emprunt	10000,00
TVA récupérée en n+1	4142,00
Fonds propres	1188,00
TOTAL	26280,00

Vu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**APPROUVE** l'étude réalisée par l'ATEC et le coût d'objectif global de l'opération soit 26 280,00 euros TTC.

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

**MANDATE** le Maire pour demander l'attribution d'une subvention auprès de la Commission des Finances du Sénat dans le cadre des aides aux communes en vue de réaliser des travaux divers d'intérêt local.

A La Geneytouse, le 12 Mai 2015

Le Maire,

Alain FAUCHER

